



Projet pédagogique Accueil de loisirs D'Octobre 2021



Sommaire

Préambule	page 3
Période d'ouverture du CLSH	page 3
Les locaux	page 4
1-Le public et l'équipe	page 4
Publics accueillis	page 4
Encadrement	page 4
Rôle du directeur	page 5
Rôle de l'animateur	page 5
Accueil de l'animateur BAFA	page 5
Les réunions	page 6
2-Fonctionnement	page 6
Les inscriptions	page 6
Les tarifs	page 6
Les rythmes de vie	page 7
Planning	page 7
Les activités	page 8
Evaluation	page 8
L'hygiène	page 8
La restauration	page 9
3-Les objectifs	page 9
Objectifs éducatifs	page 9/10/11
Conclusion	page 11

Organisateur :
Mairie de Bourogne,
5 rue des écoles,
90140 BOUROGNE

Préambule

L'accueil de loisirs de BOUROGNE accueille tous les enfants de la commune et des environs le matin de 8H00 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 17h30, à la journée avec ou sans repas ou en demi- journée

Pour chaque période de vacances scolaires un thème est défini par l'équipe lors de réunions. Ces activités sont également adaptées au rythme et à l'âge des enfants. Les activités seront toujours en adéquation avec les objectifs éducatifs.

Nous nous efforçons de prendre en compte chaque enfant et de le valoriser en toute occasion, en contribuant à son épanouissement et au « vivre ensemble », de le rendre acteur de ses loisirs en étant à l'écoute de ses propositions et en lui laissant une part d'autonomie tout en veillant à l'organisation des activités.

Périodes d'ouverture du CLSH des vacances.

<u>VACANCES</u>	<u>DATES</u>
AUTOMNE	DU LUNDI 25/10/2021 au VENDREDI 29/10/2021
HIVER	DU LUNDI 14/02/2022 au VENDREDI 18/02/2022
PRINTEMPS	DU LUNDI 18/04/2022 au VENDREDI 22/04/2022
ETE	DU JEUDI 07/07/2022 au VENDREDI 29/07/2022

Les locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux périscolaires comprenant 1 vestiaire, une grande salle de motricité et de bricolage, une petite salle de repos pour les plus jeunes, 1 coin toilette pour les grands et un coin toilettes pour les petits, un coin cuisine avec réfrigérateur et un bureau à l'étage. Une salle avec point d'eau est mise à disposition au foyer rural pour les activités bricolages.

La pause méridienne : le repas est pris dans le hall du Foyer Léon Mougin.

1) Le public et l'équipe

Les Publics accueillis

- 3 à 6 ans : l'activité principale, à cet âge, est le jeu (jeux d'imitation, de constructions, jeux libres organisés). Ils aiment manipuler, toucher (pâte à sel, pâte à modeler).

Ils ont besoin de bouger, de se dépenser par des petits jeux de motricité.

- 7 à 12 ans : les activités principales, à cet âge, sont : l'amusement et la découverte (jeux collectifs, besoin d'espace et de compétition). Ils ont besoin de bouger, de découvrir et aiment participer à la vie de la collectivité.

- Quand la structure doit accueillir des enfants présentant des troubles du comportement ou des handicaps, un accueil personnalisé est proposé. Le responsable rencontre les parents et enfants, prend le temps nécessaire pour comprendre le trouble ou handicap de l'enfant, les rassure et veille à ce que tous les moyens soient mis en place, dans la mesure du possible, pour intégrer au mieux celui-ci.

En cas de problème de santé (asthme, etc...), d'allergie ou de régime alimentaire spécifique, un protocole PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être mis en place avec la structure.

L'Encadrement

- 1 directrice BAFD
- 2 animatrices BAFA
- 2 animatrice CAP petite enfance ATSEM

Rôle du Directeur

Être garant du projet global de la structure,
Favoriser l'émergence des projets d'animations,
Donner les moyens à son équipe de mener à bien ses activités,
Accueillir individuellement enfants et parents,
Contrôler l'application des règles de sécurité et d'hygiène,
Être responsable de la gestion administrative, des dossiers en cours et des projets,
Transmettre ses connaissances à son équipe
Participer à l'animation auprès des enfants,
Proposer des projets d'animation,
Assurer le lien entre animateurs et élus,
Gérer une équipe permanente,
Résoudre les éventuels conflits,
Animer des réunions de service,
Être maître de stage ou tuteur des stagiaires

Rôle de l'animateur

Il participe à l'élaboration et de la réalisation du projet pédagogique.
Accueil individuel des enfants et des parents.
Il conçoit prépare, réalise, évalue, range ses animations.
Il gère le suivi des enfants dont il est responsable.
Il est garant de la sécurité physique, biologique, affective, morale des enfants.
Il participe aux tâches collectives, gère son activité de la préparation jusqu'au rangement.
Respecte les règles d'hygiènes.
Assure le respect des règles de vies.
Assure le lien entre les parents, les enfants et le directeur.

Accueil de l'animateur stagiaire BAFA

L'animateur stagiaire observe et se mêle à l'équipe et aux enfants.
Il est conseillé et aidé par l'équipe d'animation.
Il est responsable du groupe.
Il propose des animations adaptées.
Il s'auto-évalue à mi- stage
A la fin du stage, l'animateur doit être capable de prévoir et organiser une activité ou une sortie.

Les réunions

Pour le périscolaire, les réunions de service ont lieu chaque lundi après-midi.

Plusieurs réunions de préparation avec l'équipe d'animation sont nécessaires avant chaque ACM.

2) Le fonctionnement

Les Inscriptions

Pour le centre de loisirs : Avant chacune des périodes de vacances, chaque famille reçoit une note d'information avec les dates d'inscription le thème et le planning des activités. Si la famille souhaite inscrire son (ses) enfant (s), elle doit se rendre sur l'espace famille pour effectuer la réservation. La famille sera informée rapidement sur la disponibilité des places et sa réservation sera prise en compte. Toutes modifications (annulation, absence) devront être signalées jusqu'au dernier mercredi avant la date des vacances.

Les absences non justifiées après cette date donneront lieu à facturation, (sauf absence pour raison médicale avec justificatif).

Pour une première inscription un dossier doit être complété avec une demande de justificatif.

Les pièces à fournir pour une première inscription sont :

- Photocopie des vaccinations
- Attestation d'assurance extra-scolaire.
- Fiche d'inscription remplie.
- Fiche sanitaire.
- Attestation d'aide aux temps libres (CAF).

Les tarifs

Grille tarifaire des centres de loisirs des mercredis et vacances :

Prix en €/enfant	QF 1	QF 2	HORS QF	EXTERIEUR
½ journée sans repas	3	3.5	5	6
½ journée avec repas	7	7.5	11	12
Journée sans repas	6	7	10	12
Journée avec repas	10	10.5	12.5	14
Coût supplémentaire par sortie	8	8	10	10

Les rythmes de vie

Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant contribue à la qualité de son développement. Pour ce faire, il est important de bien différencier les temps de la journée.

Planning

EN CENTRE DE LOISIRS

8h00 à 9h00	Accueil échelonné des enfants jeux libres.
9h00 à 11h30	Séparation des groupes. Activités par groupe.
11h30 à 11h40	Fin des activités de la matinée, rangement. Passage aux toilettes. Départs échelonnés pour les enfants inscrits le matin.
11h45 à 14h00	Repas pris en commun. Débarrassage. Temps calme, sieste pour les petits. Arrivées échelonnées des enfants.
14h00 à 16h15	Séparation des groupes. Activités par groupe.
16h15 à 16h40	Goûter pris en commun.
16h40 à 17h00	Bilan de la journée en petits ou grands groupes puis petits jeux.
17h00 à 17h30	Départ échelonné des enfants et jeux libres
17h30	Rangement de la salle et des annexes. Fin de journée.

Les activités

Lors de chaque activité de loisirs proposée, un équilibre est recherché entre les activités manuelles, sportives, artistiques, les jeux intérieurs et les grands jeux extérieurs qui seront adaptés aux mesures sanitaires prises pour le COVID-19. Les activités sont organisées en fonction des thèmes choisis.



Cette année pour le mois d'Octobre : LA FORET

La forêt constitue un cadre privilégié et apaisant, idéal pour transmettre le savoir. En plus de cela, la biodiversité que l'on y rencontre en fait un milieu extrêmement riche en supports pédagogiques qui guideront les apprentissages et permettront un grand nombre de bricolage.

L'arbre reste un grand végétal captivant pour tous. Tant pour l'enfant qui y construit sa cabane que pour l'adulte qui passe l'après-midi sous ses branchages, l'arbre génère de l'émotion. On est naturellement attiré et dès que l'on prend le temps de le regarder nous sommes apaisés. Nous allons y découvrir ces habitants comme la chouette, le renard Une promenade en forêt est prévue pour les grands et les petits un moment où on sera à l'écoute de la forêt. Comprendre que ces grands arbres sont très importants pour notre planète. Montrer que cette grande forêt nous apporte énormément de choses. Nous allons aller à la cueillette de ce que dame nature va nous donner, fabrication de tableau nature...

Evaluation

A chaque fin de journée, les enfants seront amenés à donner leur avis sur les activités et la vie

au centre par la réalisation de smiley expressifs  .

Le projet pédagogique et le programme des activités sont transmis pour validation à la Mairie.

L'hygiène

Lavage de mains :

- A l'arrivée à l'accueil.
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé.
- Après s'être mouché, avoir éternué ou avoir toussé.
- Avant et après chaque repas.
- Le soir avant de rentrer chez eux et quand ils arrivent à la maison.
- Entre chaque activité.

La restauration

Les repas sont servis en liaison froide par l'ESAT du « château d'Uzel » suivant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire en restauration collective.

Le repas est pris dans les locaux du Foyer Léon Mougin qui dispose d'une cuisine permettant de réchauffer les repas. Les repas sont pris en commun, cela permet de passer un moment plus agréable pendant le repas.

3) Les objectifs

Les animatrices ont pour objectifs principaux :

Développer les capacités créatives, sportives, manuelles, ludiques et culturelles.

Développer l'autonomie la responsabilité l'entraide et le partage.

Donner l'accès à l'indépendance et à la connaissance des droits et devoirs.

Inviter à participer à la vie de groupe et de permettre à l'enfant de trouver sa place.

Favoriser l'esprit critique de l'enfant et lui permettre de faire ses propres choix.



Les objectifs éducatifs

Les objectifs proposés s'articulent autour des 3 axes majeurs définis par l'équipe municipale pour la période 2016 – 2020.

ARTS et CULTURES

- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées, (musique, danse, peinture...)
- Stimuler les capacités de créativité.
- Développer l'expressivité de l'enfant.
 - Chant

- Jeux de théâtre
- Jeux d'expression
- Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation.
 - cuisine
 - Pâte à sel
- Valoriser les capacités d'initiative et de créativité de chaque enfant.
 - Proposition d'activités par les enfants
 - Jeux libres dirigés

ENVIRONNEMENT

- Découvrir et comprendre son environnement proche
 - savoir se repérer dans l'espace proche (rallye photo)
 - visite du village
- Découvrir la faune et la flore
 - promenade en forêt
 - parcours vitae
- Amener l'enfant à respecter son environnement
 - consommation de l'eau lors du lavage de main
 - consommation des feuilles de papier pour les dessins
- Acquérir des connaissances et découvrir des concepts écologiques tout en se faisant plaisir.
 - land art
 - video
- Découper, planter, clouer... fabriquer ou créer quelque chose qui contribuera à protéger ou à développer la nature sera pour certains le meilleur moyen de les sensibiliser.
 - fabrication de cabanes
 - brico récup (matériaux de récupération : pot de yaourt, boîte fromage, etc....)

RESPECT DIFFERENCE PARTAGE

- Intégrer la collectivité de loisirs, s'y sentir bien, s'épanouir et faire l'apprentissage du respect de l'autre, de soi-même, en développant le partage et l'entraide, la tolérance, l'écoute.
 - élaboration du règlement intérieur par les enfants
 - permis à points

- Découvrir, progresser à travers cette forme de vie en collectivité, en tenant compte de l'âge et du rythme de l'enfant, de leurs origines sociales diverses, chacun a sa propre histoire marquée par sa vie familiale, son milieu de vie, sa culture, ses expériences.
- Favoriser l'appropriation des principes d'éducation.
 - respect de la politesse (s'il te plaît, merci, bonjour, etc....)
- Responsabiliser les enfants, les rendre autonome, leurs donner accès à l'indépendance et également à la connaissance de ses droits et devoirs.
 - discussion avec les enfants au sujet des problèmes qu'ils peuvent rencontrer(en petit ou grand groupe)
 - mise en autonomie dans les jeux collectifs
- Favoriser la découverte culturelle du monde et développer l'ouverture d'esprit de l'enfant.
 - médiathèque
 - espace Gantner
- Sensibiliser l'enfant au respect du matériel (jeux, jouets, mobilier...)

Conclusion

L'objectif de notre accueil de loisirs est que les enfants prennent du plaisir à être avec nous à BOUROGNE tout cela en respectant la vie en collectivité et les règles que cela implique. Notre rôle en tant qu'adulte référent est de donner l'exemple, de respecter les enfants comme nous l'attendons d'eux, de leur faire prendre conscience qu'ils ont des droits, mais aussi des devoirs. Notre rôle est également de respecter leur rythme, sans oublier que nous sommes responsables à part entière de leur sécurité affective, physique et morale.

Chaque activité proposée tient compte du respect de l'enfant, du rythme de chacun et de l'apprentissage de la vie en collectivité.

